

Le Petit Pignannais



RESTEZ CONNECTÉS AVEC LA NOUVELLE APPLICATION MOBILE P. 15

P 6

Nouveaux aménagements
dans les écoles

P 16

Les Nocturnes de Pignan
sont de retour !



SOMMAIRE



Initiation au graffiti avec le graffeur Moya et des classes de CE1 et de CM2 de l'école Lucie Aubrac (historique, technique, visite et mise en pratique lors d'un atelier).

Le Petit
ignonais

30

Directrice de publication :
Michelle Cassar, Maire de Pignan

Rédaction, mise en page :
Marie Tobal
communication@pignan.fr

Conception / réalisation :
Marie Tobal, Isabelle Bardin,
Sylvie Cinçon, Danièle Duboucher,
Denis Galinier, Véronique Gimenez,
Monique Marcillac, Patrick Mattera,
Karine Quevedo, Thierry Quilès,
Fabienne Thalamas, Rémi Sie

Crédits photos : Mairie de Pignan -
Paparazzi (p2 et p17)

Tirage : 2 800 ex
Mairie de Pignan - Allée des Acacias
34570 Pignan

Impression et publicité :
Média Plus Communication

www.pignan.fr

- 06 Travaux et urbanisme
- 10 Solidarité
- 12 Jeunesse et éducation
- 15 Vivre ensemble
- 22 Culture et patrimoine
- 23 Sécurité et environnement
- 26 Parole aux associations
- 32 Démocratie municipale
- 35 Agenda



Édito

Chères Pignanaises, Chers Pignonais,

Faire vivre et animer un village, c'est d'abord l'aimer. C'est cet attachement à Pignan qui m'amène, avec mon équipe, à travailler au quotidien pour améliorer non seulement notre vivre ensemble mais aussi notre attractivité.

Vous le voyez, Pignan bouge. Soyons fiers de vivre dans un village qui sait conjuguer qualité de vie et ouverture aux autres.

Depuis 2008, je me suis attachée à faire de Pignan un village agréable. Tout n'est pas parfait et beaucoup reste à faire mais chaque jour, je suis à vos côtés, avec mon équipe, pour vous aider dans vos démarches, pour trouver des solutions à vos problèmes ou encore répondre à vos attentes. C'est ma conception du rôle d'élu.

Depuis 2015, des compétences comme la voirie, les espaces verts, la propreté, ont été transférées à la Métropole. La commune ne peut donc plus intervenir dans ces domaines. Toutefois, j'interviens régulièrement lorsque vous me transmettez vos demandes pour les appuyer auprès de ces services car il est important que la vie de notre beau village

ne soit pas affectée par ces changements.

Soyez assurés que je continuerai à défendre les intérêts de tous les Pignonais comme je l'ai toujours fait.

Vous pouvez compter sur moi comme je sais pouvoir compter sur vous.

Je vous souhaite de passer un très bel été.

Chaleureusement

Votre Maire,

Michelle CASSAR

Port.: 06.15.73.34.45

E-mail : mcassar34570@gmail.com

CONCEPTEUR-FABRICANT DE CHARPENTES DÉCORATIVES EXTÉRIEURES



APPENTIS
& AUVENT

POOL HOUSE
& KIOSQUE

ABRI
VOITURE

PERGOLA

*L'été arrive !!
Protégez vos espaces !!*



VOTRE AGENCE DECO CHARPENTE

1 rue des Gimols - Espace Saint-Paul
34570 SAINT-PAUL-ET-VALMALLE
Tél: 09 87 12 88 27
contact34@deco-charpente.fr

www.deco-charpente.fr

20%
DE REMISE SUR
LES MONTURES DU
MAGASIN

+ 2^{EME} PAIRE OFFERTE*
POUR 1 € DE PLUS

- Déplacement à domicile, en maison de santé sur le lieu de travail ou en entreprise *
- Examen de vue offert pour l'achat de l'équipement
- Conseil et contrôle gratuit sur rendez-vous

net
opticien

Tél. **04 67 69 32 04**
2 Bis Rue de l'Enclos - 34570 PIGNAN

Mail : contact@net-opticien.com
Site internet : net-opticien.com - Net Opticien

*voir conditions en magasin.



les nouveaux commerçants

SUPER U PIGNAN

8h30 - 20h00
du lundi au samedi

8h30 - 12h30
le dimanche



ZAC ST ESTÈVE

PIGNAN

Tél. 04 67 71 71 71

MISE EN VALEUR DE VOTRE BIEN
PAR UN PHOTOGRAPHE PROFESSIONNEL
OFFERT*
*Offre valable jusqu'au 31/08/2019
sous conditions
(me consulter)



Faire plus pour votre bien

Prisca GIORDANO

Conseillère en immobilier

06 46 43 80 78

prisca.giordano@capifrance.fr

www.capifrance.fr



Comment créer une association ?

La création d'une
association est un
acte très simple



Il suffit que deux personnes au minimum se mettent d'accord sur l'objet de la future association, elles en rédigent alors les statuts (qui précisent l'objet de l'association, ses organes dirigeants, la personne habilitée à la représenter...), elles en indiquent le siège social ou l'adresse (qui peut être celle du domicile d'un des membres). L'association est alors née et a une existence juridique.

Mais les membres de l'association peuvent souhaiter aller plus loin et faire en sorte que l'association dispose de la personnalité juridique. Ils doivent pour cela déclarer l'association à la préfecture. Il s'agit de déposer les statuts à la préfecture, où l'on remet aux membres de l'association un récépissé. La mention de la création de l'association paraît au Journal officiel. Cette simple démarche, assure la personnalité juridique à l'association, ce qui lui permet de posséder un patrimoine et d'agir en justice. La déclaration peut même être effectuée en ligne :

<https://mdel.mon.service-public.fr/gestion-association.html>

Travaux et urbanisme

De nouveaux aménagements dans les écoles

De nouveaux aménagements sont réalisés au sein des écoles afin de pouvoir accueillir les enfants dans de bonnes conditions. Aussi, un nouveau local pour l'Accueil de Loisirs a ouvert ses portes, l'extension d'un réfectoire verra le jour d'ici à la fin de l'année et le plan de mise en accessibilité des écoles se poursuit.



Un nouvel Accueil de Loisirs

Depuis début juin, l'Accueil de Loisirs les Galopins de l'école Louis Loubet a emménagé dans des nouveaux locaux plus grands et dissociés des locaux scolaires.

Ce nouvel espace d'environ 150 m² permet d'augmenter la capacité d'accueil.

Il est équipé de climatiseurs, de sanitaires pour les enfants et pour les adultes et d'un accès direct sur la cour.

Extension du réfectoire de Lucie Aubrac

Au regard de la progression des effectifs et afin de continuer à garantir l'accueil dans de bonnes conditions des élèves sur le temps du déjeuner, une extension du réfectoire de 60 m² est prévue dans la continuité du bâtiment existant.

Les travaux seront réalisés durant la période des vacances scolaires afin de ne pas perturber

Denis GALINIER
Adjoint délégué à
l'urbanisme et
aux travaux

Danièle DUBOUCHER
Adjointe à la jeunesse,
petite enfance et affaires
scolaires



le bon fonctionnement général de l'établissement scolaire. Il vont permettre d'augmenter la capacité d'accueil d'une cinquantaine d'enfants par service.

Le choix du bâtiment s'est porté sur une structure modulaire afin de raccourcir les délais de livraison et impacter le moins possible le fonctionnement de l'école.

La mise en oeuvre débutera cet été par les travaux préparatoires de génie civil et reprendront pendant les vacances d'octobre pour être finalisés.

Mise en accessibilité du groupe scolaire Louis Loubet et de la crèche Zébulon

Garantir à tous les enfants un égal accès au service public de l'éducation est une priorité

pour la Commune.

Cela se traduit très concrètement par la mise en accessibilité des écoles élémentaires et maternelles publiques.

D'importants travaux sont réalisés afin que les personnes à mobilité réduite soient accueillies dans les meilleures conditions possible.

Ainsi, le plan de mise en accessibilité des écoles de la Commune a débuté avec l'école Lucie Aubrac et se poursuit avec le groupe scolaire Louis Loubet, Marcellin Albert et la crèche Zébulon.

Ces travaux d'aménagement vont porter notamment sur les accès extérieurs, les cheminements dans la cour et la mise en place de bandes d'aide à l'orientation.

Ils débuteront dès le mois de septembre et ce jusqu'à la fin de l'année.

Travaux et urbanisme

L'avenue Joseph Maurin fait peau neuve

Les travaux de requalification et d'aménagement de l'avenue portant sur l'enfouissement des réseaux, la réfection de la chaussée, la sécurisation et l'éclairage public se sont terminés fin juin.



Ce réaménagement a permis de mettre en discrétion le réseau d'éclairage public et ainsi supprimer le réseau de câbles aériens, remplacer les candélabres en béton, rénover les trottoirs et réaliser la réfection de la chaussée.

Ces travaux interviennent dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissement de rénovation de la voirie.

Ils ont été réalisés par la Métropole de Montpellier et financés par la commune de Pignan pour un montant de 230 000 euros.

Actuellement, une étude est lancée pour la tranche concernant la rue du Jeu de Ballon, qui fera, elle aussi, l'objet ultérieurement d'une réfection complète.



Le complexe tennistique va s'agrandir

Avec le déplacement du complexe footballistique, le club de tennis va pouvoir se développer avec la construction de terrains couverts et de deux terrains de padels, d'un nouveau club house, et la rénovation complète des terrains existants.

La Municipalité et le Tennis club ont travaillé ensemble pendant plusieurs mois sur ce projet d'extension et de rénovation du club.

Afin de maîtriser les coûts, les agents des services techniques ont effectué la démolition des clôtures existantes et des mains courantes de l'ancien terrain stabilisé.

Pour éviter de perturber le fonctionnement du club, les travaux ont débuté mi-juin par la réfection des terrains existants, ce qui permettra aux joueurs d'en disposer dès le mois de septembre.

Le nouveau complexe comprendra 2 courts extérieurs en Green Set, 2 courts extérieurs en terre battue synthétique, 2 courts couverts en Green Set et 2 terrains de Padel (nouveau sport entre squash et tennis), un club house avec une vue directe sur les terrains couverts et extérieurs.

Tous les terrains seront éclairés avec des LED.



En bref...

Création du rond-point route de St-Georges

Dans le cadre de l'aménagement du quartier St-Estève, un rond-point va être réalisé route de St-Georges d'Orques.

La création d'un rond-point entre la tranche 2 et 3 de ce nouveau quartier va débuter au mois de septembre et se terminera en fin d'année.

Ce rond-point va permettre de sécuriser les véhicules entrant dans le village et ceux qui sortent du lotissement.

Ces travaux sont entièrement pris en charge par les aménageurs du quartier St-Estève.

Solidarité

Un goûter de l'amitié pour les personnes isolées

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) organise chaque année, au mois de Mai, un goûter musical et dansant pour les personnes seules et handicapées.



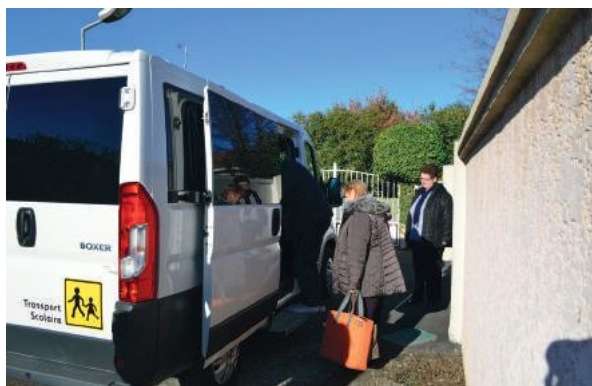
Cette année, le goûter de l'amitié s'est déroulé le 28 mai et a réuni 85 personnes, une participation en augmentation par rapport à l'année dernière.

Des invitations personnelles ont été envoyées pour venir partager un moment de fête et lutter contre l'isolement.

Ce goûter était accompagné d'une animation musicale dansante ainsi que d'une tombola avec de nombreux cadeaux à gagner.

La navette Seniors, toujours en action !

La navette, mise à disposition gratuitement deux fois par mois, va reprendre du service en septembre, après la période estivale.



Le mardi 16 juillet sera la dernière date proposée avant la coupure du mois d'août.

À partir de septembre, les tournées reprennent deux mardis matin par mois avec un départ à 9h30 et un retour à 12h : 10 et 24 septembre, 8 et 22 octobre, 5 et 19 novembre, et enfin 3 et 17 décembre.

Cette navette vient au domicile des personnes intéressées pour les déposer dans les commerces de leur choix.

Pour en bénéficier, il suffit de vous inscrire par téléphone auprès du CCAS au 04 67 47 70 66.

Fabienne THALAMAS
Adjointe à la solidarité,
aux personnes âgées et
aux personnes
handicapées

Monique MARCILLAC
Conseillère municipale
Déléguée aux personnes
âgées et handicapées

Plan canicule : le CCAS veille sur les plus fragiles

Il est proposé aux personnes âgées ou handicapées de bénéficier, en période de canicule et en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, d'un contact périodique avec le Centre Communal d'Action Sociale destiné à apporter conseil et assistance.

Pendant toute la période estivale, le CCAS met en place le dispositif de prévention contre les épisodes de fortes chaleurs destiné aux personnes âgées qui vivent seules afin de les suivre et les prévenir sur les bons réflexes à adopter face à la hausse importante des températures et aux grosses chaleurs.

Les personnes peuvent se faire inscrire sur le registre du CCAS au 04 67 47 47 37.



Réunion publique pour la résidence seniors

Une réunion publique est organisée mercredi 4 septembre à 18h30 dans les caves du château pour présenter la future résidence pour seniors, Les Villages d'or.

Il sera présenté notamment le concept des Villages d'Or, le nombre de logements, les niveaux de loyers, les critères d'accessibilité...).

Permanence juridique avec le CIDFF

Une juriste assure des permanences dans les locaux du CCAS les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois de 14h à 17h, sur rendez-vous auprès du CCAS au 04 67 47 47 37.

Il est possible de la rencontrer pour toutes informations relatives à la succession, l'union,

la séparation, la donation, la consommation, le droit du travail, le droit social, etc...

C'est un service public gratuit, de proximité, accessible à tous, où confidentialité et neutralité des échanges sont assurées.

Jeunesse et éducation

L'école Marcellin Albert fête ses 10 ans

L'école Marcellin Albert a fêté ses 10 ans à l'occasion du spectacle de fin d'année vendredi 14 juin avec pour thème «la musique au fil des décennies».

Parents, grands-parents, sont venus nombreux vendredi 14 juin pour célébrer la fête de fin d'année et les 10 ans de l'école Marcellin Albert. L'occasion était trop belle de voir leurs enfants danser sur des musiques des années 60 à nos jours.

Madame le Maire, Michelle Cassar, et les élus de la commission Jeunesse, petite enfance, étaient également présents pour assister au spectacle.



Décors, costumes, chorégraphies, choix des musiques, les animateurs et les enfants avaient bien préparé leur représentation et ont donné le meilleur, suscitant applaudissements et ovations.

En parallèle, des photos des différentes classes et des jeux en bois étaient exposés dans le hall de l'école.



La trêve estivale était bien là, il suffisait de regarder et écouter le brouhaha pour comprendre que cette soirée était annonciatrice de vacances imminentes.

Danièle DUBOUCHER
Adjointe à la jeunesse,
petite enfance et affaires
scolaires

Karine QUEVEDO
Conseillère municipale
déléguée aux écoles

Opération chaussettes dépareillées à l'école

Lucie Aubrac

Au mois de Mars dernier, les enfants du groupe scolaire Lucie Aubrac ont participé à la journée mondiale de la trisomie 21.

Les enfants sont donc venus à l'école avec des chaussettes dépareillées, une manière de montrer qu'ils sont ouverts à la différence et de dire leur amitié à leur camarade Mélissandre (atteinte de trisomie et scolarisée à Lucie Aubrac).

Ces opérations sont une opportunité pour faire connaître les conditions de vie des personnes atteintes de trisomie, ainsi que les associations et organismes qui œuvrent pour un meilleur accompagnement.



Les Galopins réalisent une fresque sur la pollution

Les animateurs de l'Accueil de Loisirs les Galopins ont travaillé avec les enfants à la réalisation d'une grande fresque sur la pollution, durant les dernières vacances.

Ils sont partis en garrigue ramasser des déchets jetés par des promeneurs indécents, pour réaliser leur fresque.

L'art est un bon moyen pour faire passer des messages. Les enfants sont sensibilisés à des causes écologiques par le biais d'ateliers créatifs.



PETITE BROCANTE PIGNANAISE



ACHAT - ESTIMATION - VENTE

BIJOUX, LUMINAIRES, ARGENTERIE,
JOUETS ANCIENS, ARMES ANCIENNES, SCULPTURES,
FLACONS DE PARFUMS, ARTS DÉCORATIFS
DU XXE SIÈCLE...

Michel CALMES : 06 84 12 19 46 - 04 67 47 86 87
calmesametm1@aol.com

Chez Nathalie

Fruits, Légumes, Fromages

06 67 06 20 02

7 avenue Général Grollier - PIGNAN
Ouvert dimanche matin et jours fériés

ATELIER A. GARCIA-DIAZ
SERRURERIE - COULONNERIE - PLOMBERIE

5, Place du 8 Mai 1945 - 34070 Montpellier
Tél. 04 67 27 13 13 - atelier@garcia-diaz.fr
www.garcia-diaz.fr

Séminaire · Mariage · Repas de groupe · Vente à emporter

Restaurant Traiteur

Le Tentation

Séminaire · Mariage

Tél. 06 12 23 25 77
04 67 15 90 54

6 rue Gustave Eiffel - 34570 PIGNAN

De Juin à Septembre :
Ouvert du mercredi au dimanche midi
vendredi et samedi soir sur réservation
A partir de Juillet : soirée tapas le jeudi soir

Le Tentation Restaurant - Mail : letentation.restaurant@gmail.com

Entreprise Générale de Plomberie SOLADIV

Port : 06 48 90 75 77

M. Michel Christophe

Plomberie
Climatisation
Energie renouvelable
Chauffage Central

Désembouage
Recherche Caméra
VMC - Adoucisseur

RGE
QUALIBAT
Quali'Spot
PGN Confort
Professionnel
Gaz Naturel

Z.A. Chemin du Pouget 34570 SAUSSAN
tél. 04 67 27 36 04
E-mail : soladiv@wanadoo.fr

Notaire

Mon notaire
rend mes projets
plus sûrs

Entre Ciel et Mer Institut de Beauté

Ouverture Non-Stop du Mardi au Samedi

04 67 99 51 50

26 allée de la Liberté
Quartier de la Bornière - 34570 PIGNAN
entrecielmerinstitut@orange.fr
www.entrecielmerinstitut.fr

Createcno

Le professionnalisme au service des industriels !

Electricité
Automatisme
Maintenance

Visitez notre site :
www.createcno.fr

Olivier GAILLARD
06.73.43.19.42

Vivre ensemble

Téléchargez l'application mobile «Pignan»

Depuis le mois de Mai, la Ville s'est dotée de sa propre application mobile pour améliorer l'accessibilité de ses services et d'informations aux usagers.

Cette application est composée d'un menu très simple à utiliser.

Des alertes sont envoyées directement au citoyen sur son mobile par le biais de notifications.

Concerts, rencontres sportives, travaux... Vous informer n'a jamais été aussi simple : d'un simple Push, une actualité urgente est envoyée et nous permet ainsi de gagner en réactivité.

Cette application permet aussi une plus grande interactivité avec le module "Signalement" (chaussée, trottoir, propreté, stationnement, circulation, végétaux...).

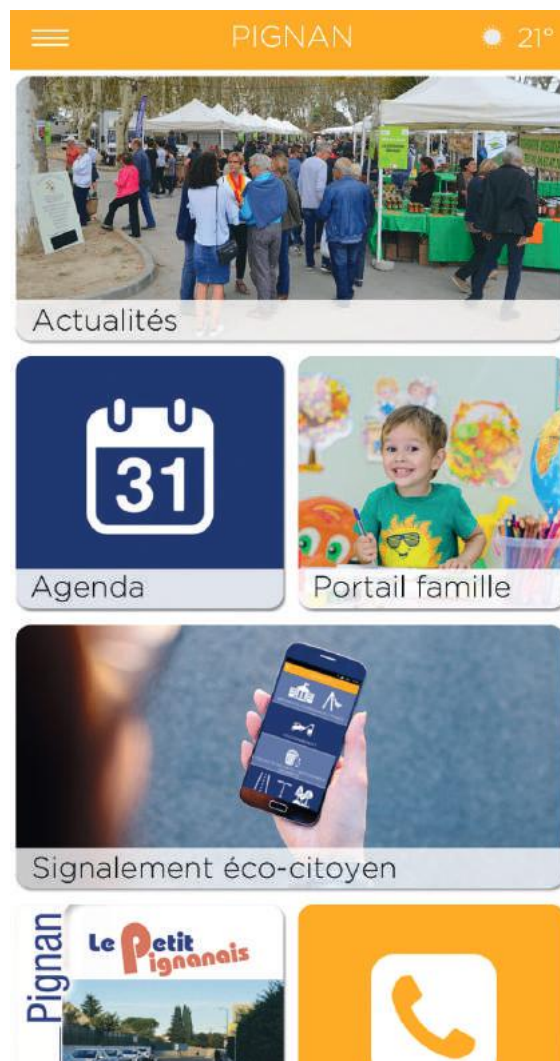
Une photo prise avec le téléphone est immédiatement envoyée vers le service concerné.

Elle permet également de rapprocher les usagers des différents services avec les numéros utiles : en un clic, on fait appel aux services d'urgence (pompiers, police...) ou aux services administratifs (écoles, administrations...).

Vous avez accès d'un simple clic au portail famille avec les plannings des centres de loisirs et les menus de la cantine.

L'application «Pignan» est téléchargeable gratuitement sur :

- Android en cliquant sur l'icône Play Store et dans rechercher, taper pignan
- Apple en cliquant sur Apple Store et dans rechercher, taper pignan



Vivre ensemble

8^{ème} édition pour les **Marchés Nocturnes de Pignan**

Depuis le 24 juin, les **Marchés Nocturnes**, organisés par la **Municipalité**, ont réinvesti le parc du château tous les lundis soir de 18h à 23h (excepté les 12 et 19 Août).

90 stands sont présents pour proposer des produits locaux, des vins du Languedoc, des glaces artisanales, des fromages... Mais également des créations de bijoux, d'objets et de décoration, des vêtements.

Une restauration est prévue sur place avec un groupe musical qui anime chaque soirée, à l'ombre des platanes.

Chaque lundi, le public peut profiter également des vide-greniers. Pour y participer, vous pouvez vous inscrire au 04 67 47 02 03, dans la limite des places disponibles.

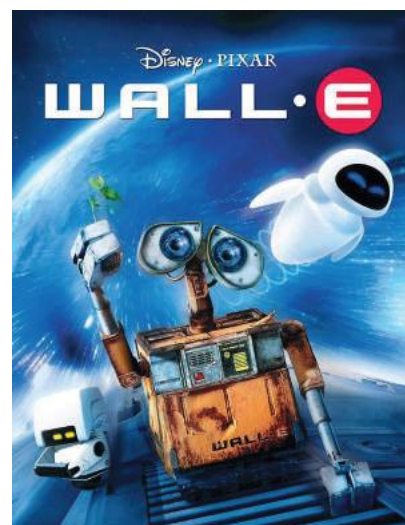


La Métropole fait son cinéma : Wall-E au programme

Comme chaque année, « **La Métropole fait son cinéma** » va animer les nuits d'été des communes de la métropole au mois d'Août.

Pignan a été choisi pour la diffusion du film Wall-E, vendredi 23 Août à 21h30.

À cette occasion, un écran géant est installé dans le parc du château. L'entrée est gratuite.



Forum des associations le 1^{er} septembre

La Municipalité de Pignan organise le Forum des associations dimanche 1^{er} septembre de 9h à 13h dans le parc du château.

Chaque année, cette manifestation permet aux Pignanais d'aller à la rencontre des nombreuses associations présentes sur le village pour s'informer et s'inscrire.

Cet évènement incontournable de la rentrée met en avant la richesse du tissu associatif du village, représentatif du dynamisme et de la curiosité des Pignanais.

La matinée sera ponctuée de démonstrations pour donner une vision concrète et ludique des loisirs proposés.



Thierry QUILES
Adjoint délégué à
l'animation et à la vie
sportive

La fête locale animera le village du 14 au 17 Août

Forte du soutien de la Municipalité, toute l'équipe des bénévoles du Comité des fêtes a préparé avec enthousiasme les 4 jours de fête du village. La seule ambition de cette équipe dynamique, présidée par Kellian Lombardo, consiste à faire vivre le village dans la convivialité.

La fête locale débutera Mercredi 14 août et offrira de nombreuses animations pour tous.

Les attractions foraines seront présentes dans le parc du château.

Le programme complet sera distribué dans les boîtes aux lettres début Août.



Rémi SIE
Conseiller municipal
Délégué aux festivités

Vivre ensemble

Un grand cru 2019 pour la balade vigneronne au cœur des Collines de la Moure

Tous les ans, le dernier week-end de mai, la Commune de Pignan et le Syndicat des Collines de la Moure organisent une balade œnologique et gastronomique, «Les Délices de la Moure».



Un cocktail savamment dosé de dégustation de vins, balades au milieu des vignes et de la garrigue, musiques et un régal des papilles, qui confère à l'évènement un charme unique et convivial.

37 vins issus de 17 domaines (dont quelques nouveaux cette année) étaient proposés aux participants tout au long du parcours jalonné de 7 véritables étapes gastronomiques réalisées par le chef Montpelliérain Gérard Cabiron.

Autour d'une table ou accoudé aux barriques au contact des vignerons, la balade a décelé de petits secrets, comme le plat pris sous un chêne de 600 ans ou bien encore une glace au sésame noir...



Cet évènement œnologique, soutenu par la Région Occitanie et le Département de l'Hérault, qui a pour vocation de promouvoir, les différents domaines du territoire de l'IGP collines de la Moure, vous donne rendez-vous pour la 12^{ème} édition, le dernier week-end de mai 2020.

Festival Pierres et Arts : le groupe Goosie, la pièce de Jo Pardo et la chorale El Eco se sont succédés sur scène



Dans le cadre du Festival Pierres et Arts, la Municipalité a proposé, au public venu nombreux, un concert swing pour l'ouverture du Festival, une pièce de théâtre comédie et enfin la chorale El Eco a clôturé cet évènement.

Le festival s'est donc ouvert avec le groupe Goosie, composé de cinq musiciens et chanteurs (un contrebassiste, un guitariste/chanteur, un tromboniste, un trompettiste et un saxophoniste/flûtiste), qui ont revisité le répertoire des années 70 à nos jours avec des arrangements swing et Nouvelle-Orleans.

Le public a été réceptif à leur style et à leur amour de la musique. Ils ont été ovationnés et rappelés sur scène à la fin du concert.

Le samedi soir, une pièce de théâtre de Jo Pardo était programmée dans les caves du château. Une pièce très drôle avec deux comédiens seuls sur scène. Le public n'a pas eu le temps de s'ennuyer ; les scènes s'enchaînaient,

avec rebondissements à la clé, subtilement amenés grâce à une mise en scène simple mais efficace, écrite par le comédien lui-même.

La chorale El Eco a clôturé ce festival samedi 8 juin dans la chapelle des Pénitents avec un concert mélangeant à la fois le gospel, la variété Française et la musique classique. La chorale s'est attachée à créer de l'interaction avec son public venu nombreux.



Véronique GIMENEZ
Conseillère municipale
déléguée à la culture et
au patrimoine

Vivre ensemble... ça s'est passé

Fleurs en fête : les fleurs ont la côte !

Depuis 4 ans, cette manifestation, organisée par la Municipalité, attire de plus en plus de visiteurs à l'approche du printemps.

Le parc se pare de milliers de fleurs et de plantes à la mi-mai avec une trentaine d'exposants.

Des animations pour les enfants (ateliers, mini-ferme pédagogique, structures gonflables), un vide-jardin et une restauration food-trucks sont également proposées aux visiteurs.



Patrick MATTERA
Adjoint délégué au
commerce, à l'activité
économique et à l'emploi

Le Conseil des Sages planche sur l'incivilité

Pour le mieux-être et le mieux-vivre de tous, il s'avère malheureusement nécessaire, une fois de plus, de rappeler chacun à ses plus élémentaires devoirs de civisme, en limitant notamment les incivilités au quotidien.



Ainsi, pour ne prendre que quelques exemples :

- Les jours de collecte des ordures ménagères, il est demandé de **ne pas laisser les poubelles vides sur les trottoirs** après le passage des éboueurs.
- Il est impératif que soient **respectées les**

interdictions de stationnement sous peine de verbalisation. De même, les voitures-ventouses dûment identifiées, qui s'attribuent l'occupation d'un même emplacement sur une longue période, encourtent un enlèvement avant mise en fourrière, aux frais de leurs propriétaires.

- **Les haies bordant la voie publique doivent être régulièrement entretenues** et taillées afin de ne pas entraver la circulation des piétons sur les trottoirs.

- Il est rappelé que **l'accès des chiens dans le parc du Château et autres espaces verts est strictement interdit**, même s'ils sont attachés. Le cas échéant, en cas d'infraction, leurs maîtres seront verbalisés. Rappelons aussi qu'un espace canin est spécialement mis à leur disposition le long de la salle du Bicentenaire.

Le Conseil des Sages se tient à votre disposition pour relayer, si nécessaire, vos observations ou préoccupations de tous ordres auprès des services municipaux.

Jumelage : une délégation Pignanaise à Sinzheim

Du 29 mai au 2 juin 2019, les adhérents du Comité de Jumelage étaient accueillis à Sinzheim, la ville allemande jumelée depuis 44 ans avec Pignan.

C'est sous un beau soleil que les Pignonais ont participé au joli programme préparé par nos amis allemands : visite de la citadelle Vauban à Neufbrisach, repas au bord du Rhin et visite des caves Geldermann à Breisach s/Rhin. Certains sont allés assister aux courses hippiques internationales sur l'hippodrome de Baden-Baden.

Ces journées d'échange ont été l'occasion aussi d'entretenir les forts liens d'amitié entre français et allemands, liens d'amitié renouvelés par Michelle Cassar, Maire de Pignan et Erik Ernst, Maire de Sinzheim lors de la soirée de clôture au cours de laquelle ont été offerts nos vins de Pignan ainsi que de nombreux produits de la cave oléicole.



Des footballeurs de l'AS Pignan contre le SV Sinzheim.

Une équipe de 12 jeunes footballeurs de l'AS Pignan, ainsi que leurs entraîneurs ont été du voyage. Ils ont affronté l'équipe du SV Sinzheim au cours d'un tournoi amical, sous les encouragements de Mme Cassar et des Pignonais.

Les jeunes footballeurs ont été également accueillis dans un collège Allemand où ils ont participé à quelques cours et sont sportivement partis à l'assaut du Fremersberg dont la tour panoramique domine Sinzheim. Nos jeunes sont rentrés ravis de leur voyage et la tête pleine de souvenirs.



Culture et patrimoine

Visites guidées du patrimoine Pignanais

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, la Municipalité propose plusieurs visites guidées gratuites pour découvrir ou redécouvrir le patrimoine Pignanais.

Samedi 21 septembre, deux visites identiques, une à 10h et l'autre à 11h, proposeront de partir à la découverte du village.

Pignan a conservé de nombreux témoignages de son passé médiéval : ruelles tortueuses, passages couverts, courettes, maisons blotties les unes contre les autres, le donjon carré du XI^{ème} siècle, appelé Tour communale, vestige d'un premier château féodal.

Les visites débuteront sur le parvis de la Mairie, avec une guide de l'office de tourisme de Montpellier

L'après-midi, de 14h à 16h, les visites se poursuivront avec le club archéologique de Pignan.

M. Michel fera découvrir, en garrigue, le patrimoine architectural antique d'activités humaines (capitelle, vestiges hydrauliques, remparts gaulois de l'oppidum du Devès).

Il terminera cette balade par une démonstra-



tion de taille de silex, allumage de feux, arcs et sagaies.

Le lieu du départ est donné devant la Maison de retraite, avenue Henri Majurel.

Pour toutes ces visites, l'inscription est obligatoire en mairie au 04 67 47 47 64 ou par mail à communication@pignan.fr

Concert radio France : violoncelle avec Maxime Quenesson

Dans le cadre du Festival Radio France Occitanie Montpellier, Maxime Quenesson se produira mardi 23 juillet à 19h dans les caves du château.

Il interprètera avec son violoncelle les récitals de Johann Sebastian BACH, Karl Friedrich ABEL, Alfredo PIATTI, György LIGETI.



Sécurité et environnement

Un nouvel agent intègre l'équipe de la police municipale

Meghane Rocafull a été recrutée comme Gardien-Brigadier depuis le mois d'avril afin de compléter les effectifs de la Police Municipale.

Originaire de Montpellier et âgée de 24 ans, elle a officié durant 4 ans au sein de la gendarmerie de St-Georges d'Orques en tant que gendarme adjoint volontaire, après la réussite de son concours. Elle était affectée principalement à la patrouille de nuit.

Meghane Rocafull a fait le choix d'intégrer la police municipale afin de mener des actions de proximité avec les citoyens. Elle a une action de police générale axée sur la pédagogie, la prévention et la médiation.



Décharge sauvage de gravats de chantier et de particuliers : enquêtes en cours

Des gravats provenant de chantiers de BTP et de particuliers ont été déversés dans le secteur de la Plaine, sans aucune autorisation. Quatre enquêtes sont en cours sur constatation de la DDTM.

Suite à plusieurs dépôts sauvages, des enquêtes sont menées pour trouver les responsables. Actuellement, la police municipale effectue des rondes et reste sensibilisée à ce genre d'infraction.

Les contrevenants sont passibles d'une amende de 75 000 € et/ ou de 2 ans de prison pour les

entreprises et 1 500 € d'amende pour les particuliers.



GARAGE PARIS FRÈRES

PEUGEOT TOTAL

● Véhicules neufs et occasions
● Particuliers - Sociétés
● Reprise / Financement

**RAPIDE - SIMPLIFIÉ - SANS
FORFAIT
30€**

**MÉCANIQUE - CARROSSERIE TOUTES MARQUES
STATION DE LAVAGE - STATION ESSENCE**

www.PEUGEOTPIGNAN.com
68 av. du Général Grollier
Tél. : 04 67 47 71 41

ENTREPRISE
ARRE
AS

**NEUF ET RÉNOVATION
MAÇONNERIE GÉNÉRALE - TOUS CORPS D'ÉTAT**



34570 MURVIEL LES MONTPELLIER
06 88 88 61 35 - 06 09 49 10 81
Site : entcarredas.jimdo.com

BGM
BERNARD GOZE MENUISERIE

Magasin - Parquet - Terrasse - Pergola - Dressing
Menuiserie Bois - AGENCEMENT INTERIEUR
Particuliers et professionnels



6, rue du Pouget 34570 Saussan
Tél. 04 34 43 51 51 - 06 85 55 01 04
www.bgm-menuiserie.fr

JAPAN BURGER



JAPAN BURGER
いただきます

40 Avenue de cournonterral
34570 PIGNAN
04 67 82 76 34

SUR PLACE A EMPORTER EN LIVRAISON

CHEFS D'ENTREPRISES, COMMERÇANTS, ARTISANS

Pour réserver votre emplacement publicitaire dans la prochaine édition



APPELEZ LE : 04 92 27 13 89, ENVOYEZ UN FAX AU : 04 93 31 21 47 OU UN MAIL À : contact@mediaplus.com.fr



M.V.Domicile
Services à la personne



Ménage / Repassage



Garde d'Enfants

04 67 47 89 78 - www.mv-domicile.fr
11, rue de Perpignan - ZAC Descartes
LAVERUNE

Chaïa Création

Styliste de mode

Confection sur mesure
Retouches

06 22 44 83 42
16 bis rue Gustave Eiffel
PIGNAN

Atelier de Production Française 




PETKROCKETTES

Dr DOUCET Laurence
Médecin Vétérinaire
06 12 94 48 98

CONSULTATIONS SUR RENDEZ-VOUS
du lundi au samedi

17, rue des Genévriers - 34570 PIGNAN

Les croquettes pour vos animaux en click and collect

www.petkrockettes.com 

Notre entreprise s'associe à ses partenaires pour promouvoir

L'ECO-CITOYENNETE

Informer
Eduquer
Sensibiliser




Ensemble, agissons pour la protection de l'environnement et le développement durable

Plus d'infos : www.ecologie.gouv.fr

Parole aux associations

ID Couture : des cours sur mesure, tous niveaux !

ID-COUTURE propose des cours de couture du niveau débutant au confirmé pour adultes, ados et enfants ainsi que des stages et des animations couture anniversaire.



Les cours adultes se déroulent en petits groupes de 2 à 4 personnes maximum, l'apprentissage de la couture se fait de façon progressive, avec prêt de patrons et conseils sur le choix des tissus.

Le mercredi est le jour réservé aux enfants et ados. Par groupes de 4, selon un programme donné, chaque enfant réalisera sur l'année plusieurs accessoires et vêtements.

Recyclages, peintures textiles, pochoirs ou paillettes seront au rendez-vous.

Contact : <http://id-couture.blogspot.fr/>
Isabelle Buche (couturière & graphiste)
04 67 20 36 67 ou isahubert@yahoo.fr

Les peintres et sculpteurs de Pignan vont à la rencontre des oeuvres de Van Gogh



Les membres de l'association organisent annuellement une sortie en lien avec la peinture.

Cette année, le choix s'est porté sur les carrières de lumières aux Baux de Provence. Les peintres ont été surpris par la magie des lieux sur les œuvres de VAN GOGH.

Il ont pu admirer les coups de pinceau, touches par touches, dans un tourbillon d'images qui rendent la mise en scène belle et émouvante.

Ateliers Théâtre Contissimo : ouverture des cours le 24 septembre

Après les représentations théâtrales de fin d'année qui ont eu lieu les 23 et 24 mai au Chai du Terral et qui ont rencontré un franc succès, l'ATC ouvrira sa 14^{ème} saison le mardi 24 septembre 2019.



Les ateliers enfants et adolescents destinés aux 7/18 ans, se déroulent les mardis et mercredis en fin d'après-midi. Ils sont dirigés par Stéphanie Rigal (éducatrice et diplômée en Sciences de l'éducation) et Faustine Dobremel (diplômée en Sciences du langage), toutes deux comédiennes et metteurs en scène.

Dans les cours, il est abordé le travail de base de l'acteur : voix, articulation, écoute, occupation de l'espace, concentration, expression corporelle, improvisations...

Les inscriptions se dérouleront lors du Forum des associations le 1^{er} septembre.

Contact : 06.21.99.38.30

Internote : cours de musique pour adultes et enfants

Les cours sont collectifs pour la formation musicale et individuels ou collectifs pour les cours d'instruments avec un vaste choix de piano et guitare (classique, basse, électrique), mais aussi batterie, clarinette, flûte traversière, saxophone, violon, violoncelle, trompette et chant.

L'Internote propose, aux plus petits (à partir de 4 ans), l'éveil musical pour un premier contact avec la musique.

Pour les enfants de 5 ans, un atelier de découverte instrumentale les familiarise de façon très ludique avec les instruments enseignés par l'école, tandis qu'il est proposé au plus grand

de CP ou CE1, deux cours complémentaires; un de formation musicale (solfège) et un d'approfondissement de la pratique instrumentale qui leur permet de s'orienter plus facilement dans le choix de leur futur instrument.

Les inscriptions ont débuté via nos différents modes de communication. Le début des cours est prévu le 9 septembre

Nous serons également présents au Forum des associations le 1^{er} septembre.

Tél. : 04 67 47 92 88

asso.internote@orange.fr - www.linternote.fr

Page Facebook

Parole aux associations

Ateliers de musique et arts plastiques avec l'association une note d'Éveil

Les musiciens de l'association «Une note d'éveil» interviennent depuis plusieurs années dans le domaine de l'enfance, que ce soit en crèche, dans les écoles ou au service d'autres structures (médiathèque, relais d'assistantes maternelles, etc.).

Une de nos musiciennes est également formée à l'intervention auprès d'enfants en situation de handicap, en structure spécialisée ou à domicile.

A partir de septembre, nous vous proposons des ateliers mensuels «Musique et Arts plastiques», en partenariat avec Nathalie Sié, art-thérapeute et animatrice d'ateliers d'expression créative.

Durant ces ateliers, les enfants de 6 à 13 ans seront invités à exprimer leur imaginaire, leur

liberté créative. Les jeux musicaux et improvisations alterneront avec des temps de création manuelle, dans un cadre bienveillant favorisant la créativité de l'enfant.

Contact :
<http://notedeveil.fr>
06.60.61.97.30
notedeveil@gmail.com



L'aïkido : une philosophie de vie

Redoutable technique de combat, l'aïkido permet aux pratiquants à partir de l'âge de 7 ans de se construire en harmonie.

Les cours sont dispensés sous l'égide du professeur Stéphane Villepontoux au centre Angel Perez, de 18h 15 à 19h15 pour les ados et de 19h30 à 21h pour les adultes.

Des sessions d'initiation gratuites sont proposées et vous pourrez nous rencontrer au Forum des associations le 1^{er} septembre.

Contact : René Duchêne - 06 13 91 47 75
www.AIKIDO-34.com



Tennis Club : Une fin de saison remarquable !

Le tennis club « Johan Fages » connaît des succès sportifs exceptionnels en cette fin de saison sportive grâce à ses jeunes talents : Maureene Michalowski a remporté en double la coupe de France des 10 ans à Nîmes, alors qu'Oscar Outhabong est sorti vainqueur des tournois de Palavas et Cournonterral en 11/12 ans.

Les jeunes pousses ont montré la voie à leurs aînés de l'équipe 1 masculine senior qui, après avoir fini première de sa poule en Régionale Excellence, a remporté une rencontre décisive pour accéder en division Pré-nationale.

Résultat sans précédent dans l'histoire du club depuis 1984, date de son affiliation à la FFT.

Ces excellents résultats sont récompensés par le début des travaux de rénovation du complexe tennistique, qui va encourager davantage toutes nos équipes et adhérents à porter haut les couleurs de Pignan.



Rémi, Johann (Ent.), Julien, Léo, Romain, Yoann, Luc, Xavier

Rendez-vous sur les tapis avec O2 gym

Comme chaque année, l'association O2 Gym accueillera dès le mois de septembre toutes les personnes désirant pratiquer soit du Pilates, du Fit Pilates, du renforcement musculaire, du cardio training ou de la Zumba, ainsi que des stages de Yoga.

Les cours sont assurés par des professeurs certifiés qui veillent toujours à s'adapter aux différents niveaux des adhérents et assurent

une progression douce et efficace. Tout cela dans une ambiance très conviviale et décontractée.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors du Forum des associations prévue le dimanche 1^{er} septembre.

Contact : Espace Formes rue G.Eiffel
Tél. : 04 67 50 89 03

Parole aux associations

Danse country : des cours pour tous les niveaux

La dernière saison a vu notre club prendre son envol avec plus d'une cinquantaine d'adhérents.



Nadia, notre animatrice, vous accueillera pour vous initier à cette danse, dans la bonne humeur. Une démonstration de danse vous sera proposée lors du Forum des associations le 1^{er} septembre.

L'association organise un bal dimanche 29 septembre dans la salle du bicentenaire dès 14h.

Pour les membres du club, un jeudi soir par mois, nous organisons un sucré/salé dans les caves du château qui permet de réviser les chorégraphies apprises récemment autour d'un buffet convivial.

Les cours se déroulent le mardi à la salle rougette de l'espace Angel Perez : à 18h pour les débutants, à 19h pour les novices, à 20h pour les intermédiaires. Le mercredi à la salle Abel Genieys : à 17h pour les débutants, à 18h pour les novices et à 19h pour les intermédiaires. Révisions tous niveaux le jeudi à 20h dans la salle Abel Genieys.

Contact : Nadia Siè - 06 72 52 48 55

Yoga Kolam : les activités se poursuivent durant l'été

L'association a proposé divers ateliers et stages au premier semestre 2019.

En particulier, un stage de 2 jours les 18 et 19 mai sur le thème : yoga et terre, alliant sculpture sur terre et pratique du yoga. Cette nouvelle proposition a reçu un accueil très positif et sera donc renouvelée.

Afin d'accompagner les bonnes intentions estivales, nous proposerons un atelier sur le thème « organiser sa pratique personnelle » début juillet.

Et pourquoi pas un mini stage durant l'été... Parallèlement à son activité de yoga, l'association maintient sa proposition de massages avec Michèle Beck, association AYU, praticienne en Ayurvéda.

Nous nous retrouverons le 1^{er} septembre à la foire aux associations pour vous présenter les cours hebdomadaires et les ateliers à venir.

Contact : 04.67.47.76.57
<http://www.yoga-kolam.fr>

Le club de handball devient intercommunal

A l'issue de l'Assemblée Générale du 6 juillet, le club communal de Pignan, le Pignan Handball-PHB, va se restructurer en un club inter-communal, le PFC Handball (Pignan-Fabrègues-Cournon).

Plus de 80 % des 182 licenciés représentaient ces 3 communes.

Le samedi 18 mai, le club de Pignan a accueilli les demi-finales de la coupe de l'Hérault de Handball Féminines et Masculines pour les catégories des - 18 ans avec la présence de Madame le Maire, Michelle Cassar et de son adjoint délégué à l'animation et à la vie sportive, Thierry Quilès.

Le dimanche 19 mai ont eu lieu les finales organisées au Palais des sports René Bougnol de Montpellier. Deux de nos équipes étaient engagées. L'équipe des garçons, moins de 18 ans, emmenée par son trio d'entraîneurs, Kevin Chevalier, Christian Amat et Thomas



Cour, a été championne !

Un stage multi-activités est organisé par le club, sous la direction de Yann LE FAILLER, pour tous les jeunes du club et de la commune du 4 au 10 juillet.

L'EHPAD l'Oustal part à la découverte du patrimoine

C'est tout d'abord au travers d'une première visite au cœur du village de Pignan que nous avons suscité l'intérêt de nos résidents.

Nous avons eu la chance de participer à une visite guidée des caves, animée par Madame Duboucher, adjointe au Maire à la Mairie.

Avec l'aide d'une étudiante en Bachelor tourisme en stage dans notre établissement, nous avons choisi de mettre en place une seconde visite culturelle. Les résidents ont effectué une visite de Palavas-les-Flots en petit train. Prochaines visites à venir : les Salins du midi, le domaine de Villeneuve-lès-

Maguelone ou encore visite en petit train du vieux Montpellier.



Démocratie municipale

Expression de l'opposition

PIGNAN, une Equipe, un Projet, la Démocratie autrement

Chères Pignanaises, Chers Pignanais,

Comme vous avez pu le constater, notre groupe ne communique plus dans le magazine municipal. En effet, notre tribune servait régulièrement de droit de réponse à Madame le Maire et son équipe.

Cependant, aujourd'hui, devant la gravité de la situation, nous avons décidé de vous informer. Il faut que vous sachiez que nous allons contester au Tribunal Administratif la délibération N°4 du conseil municipal du 30 avril 2019 votée à l'unanimité par le groupe de Madame le Maire. Les 6 élus de notre équipe ont voté contre ce projet : nous aurions préféré voir l'école privée Saint-Louis de Gonzague et le collège privé St-Charles s'y installer. En effet, même si la loi le permet, cette décision octroie de fait et sans appel d'offre, l'acquisition des terrains de l'ancien complexe sportif (au cœur du village) à un aménageur choisi par Madame le Maire pour une lucrative opération immobilière : 22 046 m² au prix de 3 Millions d'Euros soit 137€/m² sur une ancienne estimation du service des domaines datant de 2017. Nous estimons, sans aucune polémique, que les intérêts du contribuable Pignonais n'ont pas été correctement défendus et pensons qu'un appel d'offre s'imposait au vu de l'ampleur du projet et de la somme proposée ; cet appel d'offre aurait ouvert à la concu-

rence entre les différents aménageurs et augmenté les rentrées financières dans les caisses de la commune. Sachez, Chères Pignanaises, Chers Pignanais, que nous serons toujours présents pour défendre vos intérêts.

Marc Gervais, Isabelle Iribarne, Daniel Beraud, Marie-Thérèse Mercier, Jasmine De Block, Bernard Priou

Convergences à Gauche

Scrutin UE passé, les «réformes» demeurent : retraites, salaires, emploi, Services Publics, Enseignement... jusqu'où iront les tenants du pouvoir pour casser les acquis ouvriers et démocratiques de 36 et de 45, de 1905 et de 1968 ? et ils se disent progressistes : ce sont les pires réactionnaires !

Jean-Marie Pourtier

<http://convergencesagauche.org> - Tél.: 06 18 49 27 00

Expression du groupe majoritaire

En réponse à l'opposition, nous reprendrons le proverbe « il faut tourner sept fois sa langue dans sa bouche avant de parler ». En effet, lors du dernier conseil municipal du 30 avril 2019 figurait à l'ordre du jour une seule délibération intitulée « Déclassement des parcelles AH 152 à AH186 et de la parcelle AH 188 permettant la signature d'un acte authentique de vente ». Le conseil municipal a donc simplement été invité ce jour-là à autoriser le déclassement des dites parcelles et non de débattre sur le prix et l'opérateur retenu.

La délibération n°4, comme le prétend l'opposition, n'existe donc pas. Cette délibération entérinait celle votée par le conseil municipal le 7 juillet 2017 qui autorisait la signature d'une promesse de vente à la société Terres du Soleil d'un terrain d'une superficie cadastrale de 22.046 m² pour un montant de 3.000.000 d'euros suite à la désaffectation de celle-ci. Pourquoi donc attendre près de 2 ans pour essayer de remettre en cause les conditions de cette vente et ne pas avoir contesté devant le juge administratif, en son temps, cette délibération ? Peut-être parce que celle-ci était parfaitement régulière..., d'autant que des autorisations d'urbanisme ont été déposées et n'ont fait, elles non plus, l'objet d'aucun recours à ce jour.

Nous rappelons que le déplacement du complexe footballistique sur la ZAC St-Estève a été réalisé en parfaite concertation avec l'AS Pignan et en respectant une nouvelle fois un de nos engagements de campagne pris en 2014.

Bien évidemment toutes les règles juridiques ont donc été respectées, contrairement aux allégations de l'opposition lancées une fois de plus en période pré-électorale. Une évaluation du service des domaines a été demandée à la Direction Générale des finances publiques qui fait état, dans son courrier, des différents projets d'aménagement de la parcelle concernée et évalue celle-ci à 3.000.000€.

Pour cela, 3 propositions nous ont été communiquées. Elles portaient sur des projets différents, la première par GPM Aménagement, la deuxième par la société Amétys et la dernière par la société Terres du Soleil. Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, l'ensemble de ces propositions a été mis à disposition de tous les élus pour le conseil municipal du 7 juillet 2017, encore fallait-il se

déplacer en mairie pour les consulter.

Nous avons donc retenu le projet qui nous paraissait mieux correspondre aux attentes des Pignonais à savoir la réalisation d'une résidence pour les seniors comportant 88 logements ainsi que 32 parcelles en vente libre.

Certes nous aurions peut-être pu vendre ces terrains plus chers mais la contrepartie aurait été d'accepter une sur-densification de cette zone à savoir non pas 120 logements mais peut-être 300, voire plus, sans parler des hauteurs de bâtiments qui auraient été nécessairement plus importantes.

Ceux qui auraient pu accepter un tel projet sur le dos des Pignonais n'auraient été que des affairistes.

Les propos de l'opposition laissant croire que c'est Madame le Maire qui a choisi l'opérateur pour une lucrative opération immobilière et que les intérêts du contribuable Pignonais n'ont pas été correctement défendus peuvent relever d'une diffamation pouvant être condamnée par le Tribunal correctionnel, comme cela a été le cas en septembre 2018 pour un élu de l'opposition (voir Midi Libre du 16/06, annonces légales, décision judiciaire p16).

Enfin, pour ce qui concerne le collège et l'école privés, aucune proposition d'achat de ces terrains, ne nous a été faite que ce soit par le Diocèse pour le collège St-Charles ou encore par l'association catholique pour l'école St-Louis de Gonzague. Nous avons eu l'occasion précédemment de vous expliquer les tenants et les aboutissants de cette délocalisation sur une commune voisine que nous regrettons bien évidemment tous même si, vous le savez, nous avons tout mis en œuvre pour conserver ces établissements sur notre village.

Nous respectons toujours nos engagements et nous continuerons à œuvrer au quotidien au dynamisme de notre commune comme nous l'avons toujours fait depuis 2008.

Nous ne faisons pas partie de ceux que vous ne voyez que quelques mois avant les élections. Nous sommes des élus de terrains, fidèles à nos engagements, toujours disponibles et à votre écoute et pas seulement pendant la brève campagne des municipales.

Les élus de la Majorité Municipale

VOTRE DEVIS SUR MESURE



RESINE WORLD DESIGN

REVÊTEMENTS INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS
DE QUALITÉ | FABRICATION FRANÇAISE



RÉSINE SOLS ET MURS ASPECT BÉTON CIRÉ
RÉSINE 3D > RESINE DE COULÉE > TAPIS DE MARBRE

428 RUE GUSTAVE EIFFEL 34570 PIGNAN



CONTACT: 04 99 75 01 00 / 06 45 18 06 31

MAIL: info@resineworlddesign.fr

AGENDA

JUILLET

>> MARCHÉS NOCTURNES
Lundis 1er/8/15/22 et 29
Parc du château 18h à 23h

>> FÊTE NATIONALE
Samedi 13
Cérémonie à 18h
Banquet républicain à 20h
et feu d'artifice à 23h
Parc du château

>> CONCERT RADIO
FRANCE
Violoncelliste soliste Maxime
Quennesson
Mardi 23 à 19h
Caves du château

AOUT

>> MARCHÉS NOCTURNES
Lundis 5 et 26
Parc du château 18h à 23h

>> FÊTE LOCALE
Du 14 au 17
Feu d'artifice le 15/08 à 23h
Parc du château

>> LA METROPOLE FAIT
SON CINEMA
Wall-E
Vendredi 23 à 21h30
Parc du château

SEPTEMBRE

>> FORUM DES
ASSOCIATIONS
Dimanche 1^{er} de 9h à 13h
Parc du château

>> JOURNEES
EUROPEENNES DU
PATRIMOINE
Samedi 21
Visites guidées gratuites
Infos site mairie
Parc du château

>> FESTIVAL FOOD TRUCKS
Dimanche 29
Parc du château

LES SARMENTS

“ LA DIFFÉRENCE, C’EST LA CONFIANCE ”



LES SARMENTS
AGENCE IMMOBILIÈRE



04 67 20 13 14



26 Allée de la Liberté - 34570 PIGNAN
www.agence-les-sarments.com